

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail – Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT AND
MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° 0447-12 /D/MINH DU DU 26 AOUT 2026 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE PAR LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°0095/E/2/AONO/MINH DU/CIPM/2026 DU 09 JUILLET 2026 POUR LES
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIE « CARREFOUR DJABEL-CARREFOUR
LAWANE KANADI-CARREFOUR SANTA BARBARA » (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT : Fonds Routier-Exercices 2026 et suivants

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu** Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Dossier D'Appel d'Offres National Ouvert N°0095/E/2/AONO/MINH DU/CIPM/2026
du 09 juillet 2026;
Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en
date du 25 juillet 2026.

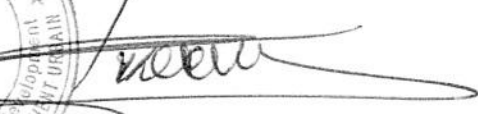
DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise **ETS ABDOULAYE ALI** dont le siège social est établi à Mora,
B.P. : 92 Mora, Tél : 677 99 72 52 est attributaire du marché relatif au Dossier
D'Appel d'Offres National Ouvert N°0095/E/2/AONO/MINH DU/CIPM/2026 du 09 juillet
2026, pour un montant de **Neuf Cent Quarante-Quatre Millions Sept Cent Quatre-
Vingt-Huit Mille Deux Cent Trente-Trois (944 788 233) FCFA**, soit **Cent Quatre-
Vingt-Huit Millions Neuf Cent Cinquante-Sept Mille Huit Cent Cinquante-Neuf
F CFA (188 957 859)** pour la tranche ferme et **Sept Cent Cinquante-Cinq Millions
Huit Cent Trente Mille Trois Cent Soixante-Quatorze (755 830 374) FCFA** pour
la tranche conditionnelle et un délai de **Dix (10) mois**, soit **Quatre (04) mois** pour la
tranche ferme et **Six (06) mois** pour la tranche conditionnelle.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée dans le journal des marchés
publics ou toute autre publication habilitée.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- Autres

Fait à Yaoundé le 26 AOUT 2026.
LE MINISTRE

Georges Nje Ketcha Celestine

